



CHAMPIONNAT CANADIEN DE SKEET OLYMPIQUE DE 2022

ÉPREUVE DE QUALIFICATION DE L'ÉQUIPE DE SKEET DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE DE 2023 DE LA FTC – ÉQUIPES NATIONALE, DE DÉVELOPPEMENT ET JUNIOR

17 au 21 août 2022

PROGRAMME OFFICIEL

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Toutes les informations pertinentes sont affichées sur le site Web de la FTC : www.sfc-ftc.ca

L'inscription se fera sur place pour tous les athlètes.

Dates et programme

Épreuves individuelles hommes / Épreuves individuelles femmes / Deux parcours de tir (125 cibles) de skeet, séries de 25 tirs

	Date	Heure	Détails
Entraînement libre	Mardi 16 août	10 h	Entraînement non officiel
Inscription	Mercredi 17 août	10 h	Inscription
Entraînement pré-compétition	Mercredi 17 août	11 h	Entraînement pré-compétition avec les groupes et trois rondes
Compétition	Jeudi 18 août	10 h	75 cibles
Compétition	Vendredi 19 août	10 h	50 cibles
Compétition	Samedi 20 août	10 h	75 cibles
Compétition	Dimanche 21 août	10 h	50 cibles + finale
Départ	Dimanche 21 août		

Lieu

Winnipeg Trap Skeet Club
Oak Bluff (Manitoba)

Directeur de la compétition :
Bill Stanko
Tél. cell. : 204-955-8458
Courriel : stanko@mymts.net



RÈGLES ET RÈGLEMENTS

Les règles et règlements de l'ISSF actuellement affichées sur le site Web de l'ISSF (www.issf-sports.org) s'appliqueront lors du Championnat canadien de skeet olympique de 2022.

Le jury se réserve le droit d'autoriser des exceptions aux règles, s'il y a lieu. Toutes les modifications seront annoncées par écrit et affichées au pavillon du centre de tir. L'officiel en chef du pas de tir (vérification de l'équipement, classification et appels) qui supervisera le Championnat canadien de skeet olympique de 2019 sera nommé par la Section du fusil de chasse. Les officiels principaux seront titulaires d'une licence valide d'arbitre de l'ISSF [licence de juge de fusil de chasse de niveau A de l'ISSF ou deux (2) officiels de l'ISSF/arbitres de l'ISSF et/ou un juge de fusil de chasse de niveau B de l'ISSF].

En collaboration avec le directeur de la compétition, l'officiel en chef du pas de tir sélectionnera un nombre approprié de membres pour le jury. Les membres du jury doivent bien connaître les règles de l'ISSF et avoir de l'expérience à titre d'athlètes, d'officiels et/ou de personnel de compétition.

En compagnie du directeur de la compétition, le jury du fusil de chasse s'assurera que l'équipement et les cibles utilisés lors de la compétition sont en bon état et que les cibles sont installées conformément aux règles et règlements en vigueur de l'ISSF.

On s'attend à ce que tous les tireurs agissent comme arbitres de côté. Si le tireur doit participer à la ronde suivante, il disposera d'une pause de 10 minutes entre le moment où il finit d'agir comme assistant de côté et celui où il doit commencer à tirer. Si l'athlète ne remplit pas le rôle d'arbitre de côté quand on lui demande de le faire, il se verra imposer des sanctions, conformément aux règles de l'ISSF. Le programme de compétition à jour (avec les changements d'heure et les informations additionnelles) sera affiché dans le pavillon avant le match.

Équipement

Tout l'équipement de tir doit être conforme aux règles de l'ISSF. Tous les concurrents **pourront faire vérifier leur équipement** lors de la journée d'entraînement pré-compétition (EPC), notamment afin de s'assurer que le ruban marqueur pour le skeet respecte la règle 9.10.41.42.43 de l'ISSF.

Cibles

Des cibles orange internationales White Flyer seront fournies lors des épreuves de qualification.

Finales :

Cibles orange Crusher Flash de White Flyer.

Protêts

Les avertissements et les sanctions seront imposés conformément aux statuts, règles et règlements officiels de l'ISSF. Les protêts seront gérés par le jury. Des frais de 50,00 \$ seront imposés pour chaque protêt.

> Les décisions du jury sont **finales**.

L'usage de drogues à des fins non médicales (y compris les produits du tabac et les produits utilisés pour le vapotage, conformément au *Code de conduite* de la FTC) et la consommation d'alcool sont interdits sur l'ensemble du terrain



du centre de tir. Des contrôles de dopage pourraient être effectués en tout temps auprès des concurrents. Pour plus d'information, voir la *Politique antidopage* sur le site Web de la FTC.

Des contrôles de dopage pourraient être réalisés par le Centre canadien sur le dopage sportif lors de la compétition. En participant à la compétition, les concurrents acceptent de se soumettre à un contrôle de dopage s'ils sont sélectionnés (voir la règle 5.6.5 de l'ISSF en matière de contrôle de dopage).



Critères de sélection pour le Programme de haute performance de 2023 de la FTC (consulter le document en ligne [ici](#))

Pour être admissibles à l'équipe junior de haute performance, les athlètes doivent répondre aux critères du Programme de haute performance de 2023 et être âgés de moins de 21 ans en date du 31 décembre 2023.

Pour être admissible au Programme de haute performance de 2023, vous devez participer au championnat national de votre discipline, aux essais de l'équipe de haute performance ainsi qu'à une autre compétition approuvée pour l'obtention du pointage.

Si vous souhaitez que le pointage obtenu lors du Championnat national de skeet soit pris en considération dans votre pointage de qualification pour l'équipe de haute performance de 2023, vous devez soumettre un formulaire de DDPQ par l'entremise du Portail de la haute performance (<https://hp.sfc-ftc.ca/>) et préciser le parcours de tir utilisé pour le pointage (le premier, le deuxième ou les deux). La date limite pour transmettre le formulaire de DDPQ est le **17 juillet**, c.-à-d. trente (30) jours avant le début de la compétition.

Vous devez signer les documents ci-dessous et les remettre en même temps que votre formulaire d'inscription :

- politique vaccinale pour les compétitions de 2022;
- formulaire d'acceptation des risques pour les participants juniors de la FTC;
- formulaire de renonciation pour les participants de la FTC;
- autorisation d'utiliser les photos (s'il y a lieu).

Qualification pour le titre de champion national de 2022 [nombre total de cibles = 250 en quatre jours (75+50) (75+50) plus la finale de l'ISSF]

Les groupements seront établis par le jury du fusil de chasse pour toutes les épreuves. Un tirage au sort avec témoins sera utilisé pour déterminer la composition des groupes.

Les tireurs occupant les huit premières places dans chaque épreuve de skeet après les rondes de qualification (y compris les hommes, les femmes et les juniors) seront invités à participer aux finales, si le nombre de concurrents le permet.

Les procédures énoncées dans les règles en vigueur du fusil de chasse de l'ISSF pour le skeet (section 9.10) s'appliqueront, à moins d'indication contraire dans lesdites règles [qui étaient valides en date du 01-01-2022].

- **Seuls les citoyens canadiens sont admissibles.**

Prix

La Section de la CISSA procédera à la remise des prix à la fin de la compétition.

Processus d'inscription

Veuillez remplir le formulaire d'inscription (annexe B) et le présenter lors de l'entraînement pré-compétition.

Adhésion

Les concurrents canadiens doivent être membres en règle de la Fédération de tir du Canada. Le bureau national de la FTC vérifiera le statut de membre avant le début de la compétition.



Tous les concurrents doivent être en mesure de fournir une preuve d'adhésion au moment de l'inscription.

Adhésion à la FTC exigée

Pour être admissibles au titre de champion canadien de 2022 (chez les hommes, les femmes et les juniors) ainsi qu'au processus de sélection de l'équipe junior de 2022, les concurrents doivent être membres de la FTC.

- **Les concurrents américains ne sont pas tenus d'être membres de la FTC.**

Code de conduite

En vous inscrivant à cette compétition, vous acceptez de vous conformer au CODE DE CONDUITE de la Fédération de tir du Canada pendant toute la durée de l'événement, et ce, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre de tir.

À titre de concurrent, vous représentez notre sport et notre organisation. Il est donc essentiel que votre conduite, votre apparence et votre esprit sportif soient exemplaires.



Munitions

Vous pourrez vous procurer des munitions dans le cadre de la compétition.

CLEVER T1 9	1 350 pi/s (fps)	Grosse boîte
CLEVER T3 9	1 350 pi/s (fps)	Grosse boîte

Réunion des concurrents

La réunion des concurrents débutera à 9 h 30 précisément le jeudi 18 août 2022.

Réunion annuelle et souper de la Section de la CISSA [vendredi 19 août]

- Lieu : Viscount Gort Hotel, 1670, Portage Avenue
- Le coût du souper est inclus dans les frais d'inscription.
- L'heure sera annoncée lors de la réunion des concurrents.

Hébergement

Holiday Inn Airport West
2520, Portage Avenue
Téléphone : 204-885-4478
Courriel : gsm@airportwest.com

Best Western Plus
4140, Portage Avenue
Téléphone : 204-594-2200
Courriel : info@bwwinnipegwest.com

Holiday Inn South
1330, Pembina Highway
Téléphone : 204-452-4747
Courriel : info@hiws.ca

À votre choix :

Effectuez une recherche Google pour trouver des hôtels à Winnipeg, Manitoba.

Personne-ressource :

Bill Stanko
Directeur de la compétition
Téléphone : 204 955-8458
Courriel : stanko@mymts.net



WmjS

Formulaire d'inscription

Championnat national canadien de skeet olympique de 2022

Épreuve de qualification de l'équipe de skeet olympique du Programme de haute performance de 2023 de la FTC – Équipes nationale, de développement et junior

17 au 21 août 2022
Winnipeg Trap Skeet Club

Nom : _____ Téléphone : (____) _____

Adresse : _____

Courriel : _____

HOMME

JUNIOR

CITOYEN CANADIEN

FEMME

SENIOR

NON-CANADIEN

Cibles et munitions :

_____ Rondes sur cibles @ 8,50 \$ Entraînement libre _____

_____ Grosse boîte Clever T1 @ _____ \$

_____ Petite boîte T1 @ _____ \$

_____ Grosse boîte Clever T3 @ _____ \$

_____ Petite boîte T3 @ _____ \$ _____ \$

Total : Entraînement et munitions : _____ \$

Frais et droits d'inscription :

- **Les droits d'inscription comprennent 3 rondes d'EPC.**

Droits d'inscription – Général @ 165,00 \$ _____ \$

Droits d'inscription – Juniors @ 80,00 \$ _____ \$

Adhésion annuelle à la CISSA @ 20,00 \$ _____ \$

Adhésion annuelle à la CISSA – Juniors @ 10,00 \$ [frais retirés pour l'AGA 2018] _____ \$

Frais pour la sanction de la FTC @ 10,00 \$ (obligatoire) _____ \$

Total : Frais et droits d'inscription : _____ \$

Total à payer : _____ \$

Mode de paiement : ARGENT COMPTANT CHÈQUE

Funded by the Government of Canada
Financé par le gouvernement du Canada

Canada
Sport - Canada.ca



Signature du participant _____



**Winnipeg Trap Skeet Club:
Direction /Location
4 kms South of Oak Bluff on Highway 3**

